



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 92766

Texte de la question

Les cancers endocrines (thyroïde, pancréas, etc.), du système lymphatique et osseux font partie des affections cancéreuses les plus redoutables car peu prévisibles, souvent fulgurants et difficilement traitables en l'état actuel des connaissances et des traitements chimiothérapeutiques, de radiothérapie et chirurgicaux. Or leur nombre, autrefois peu important, augmente d'année en année de façon très inquiétante. La situation appelle donc à une intensification de la recherche fondamentale et curative contre ces affections qui plongent bien des familles françaises dans le deuil. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche lui faire le point sur ce dossier et de lui indiquer les mesures urgentes que le Gouvernement compte prendre au sujet de ce dernier.

Texte de la réponse

Les cancers endocrines sont extrêmement rares. Ils affectent les enfants et les adultes et sont généralement de faible grade de malignité. Ils concernent le testicule, l'ovaire, la thyroïde, le pancréas endocrine et la surrénale. Leur incidence globale ne semble pas s'être modifiée ces dernières décennies. Le cancer de la thyroïde le plus fréquent est une tumeur des cellules glandulaires exocrines. Il affecte 1 % de la population française atteinte de cancer. L'incidence annuelle est de 2,5 cas sur 100 000 et est en augmentation de 6,2 % chez les hommes et de 8,2 % chez les femmes. Cette augmentation est mal comprise et les études de l'Institut national de veille sanitaire (INVS) ont estimé que les cas potentiels en excès qui seraient liés aux retombées radioactives de Tchernobyl n'expliquent pas cet accroissement, surtout mis en évidence dans l'ouest de la France et non dans les régions de l'est. La nécessité de poursuivre la surveillance épidémiologique a été actée par la mise en place et le suivi de la population sur l'évolution de l'incidence et les facteurs de risque. Une explication à cette augmentation d'incidence pourrait être la plus grande sensibilisation du public et des médecins au dépistage de cette tumeur, au diagnostic facilité par l'échographie avec ponction cytologique à l'aiguille fine, et une attitude chirurgicale plus volontiers interventionniste. Ce dossier important fait donc l'objet d'un suivi scientifique et médical attentif. Le cancer du pancréas n'est pas une tumeur endocrine mais une tumeur épithéliale exocrine. Il reste un cancer peu fréquent (17e localisation par sa fréquence) ; ses conséquences sont graves avec une survie à cinq ans inférieure à 5 %. Cette gravité est liée à un diagnostic tardif, l'organe étant profond et le cancer se manifestant donc à un stade avancé. Heureusement, son incidence ne semble pas avoir progressé ces vingt dernières années. Plusieurs équipes de l'INSERM et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) font des travaux de recherche sur cette tumeur (biologie, diagnostic par imagerie, recherche de cibles thérapeutiques). Les perspectives les plus attractives dans son traitement reposent, d'une part, dans un diagnostic plus précoce par des techniques d'imagerie plus performantes, permettant un traitement chirurgical potentiellement curateur, d'autre part, sur de nouvelles associations de chimiothérapie et des thérapeutiques anti-angiogéniques actuellement en développement et en évaluation. Les tumeurs du tissu lymphatique ou lymphomes sont effectivement des tumeurs dont l'incidence augmente de manière très significative (doublement de l'incidence en vingt ans). Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer cette augmentation telles que des facteurs exogènes toxiques (comme par exemple l'exposition au trichloroéthylène, aux désherbants, aux

pesticides...), des états inflammatoires chroniques et des déficits immunitaires modérés associés à des états infectieux récidivants (*helicobacter pylorii*, Virus d'Epstein Barr, HIV, Virus des Hépatites, etc.). La compréhension de cette relation entre facteurs exogènes, endogènes et anomalies de l'immunité aboutissant au développement de ces maladies, pourrait permettre d'envisager des solutions thérapeutiques et surtout préventives. En réponse à ce problème important, l'attention de l'Institut national du cancer et de l'agence nationale de la recherche (ANR) est appelée pour cibler ces thématiques dans le cadre des appels d'offres de recherche sur immunité - infection - cancer ou santé - environnement et santé - travail. En ce qui concerne la recherche thérapeutique, les réseaux nationaux (qui englobent des centres de recherche européens) de traitement des lymphomes sont parmi les plus actifs et ont une notoriété internationale indiscutable. Enfin, les tumeurs osseuses primitives restent extrêmement rares, touchant préférentiellement des enfants ou des adultes jeunes (200 à 300 cas par an en France). Leur incidence ne s'est pas modifiée ces dernières décennies. En revanche, le taux de guérison a progressé grâce aux avancées du diagnostic précoce, de la chirurgie, de la radiothérapie et de la chimiothérapie. Ces bénéfices sont également dus à une meilleure prise en charge du diagnostic et des soins dans le cadre de groupes coopérateurs nationaux. Les recherches internationales sur les causes ou prédispositions de ces cancers n'ont pas encore mis en évidence de facteurs de risques associés. La recherche contre le cancer bénéficie de crédits d'Etat importants. L'Institut national du cancer (INCa) a été créé en 2005 pour mettre en oeuvre le plan cancer avec une dotation de 90 millions euros pour 2006. Cet institut coordonne et complète des actions de recherche menées par les deux grands établissements publics scientifiques et de recherche que sont l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Une part importante des budgets de ces deux organismes (près de 120 millions d'euros), est affectée à la recherche contre le cancer, qui s'ajoute à ceux du CEA (environ 20 millions d'euros pour la recherche contre le cancer). L'agence nationale de la recherche (ANR) contribue à cet effort également pour un montant d'environ 20 millions d'euros pour des programmes en rapport avec le cancer.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92766

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 2006, page 4356

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1094